

Chapitre 4 L'éthique de la communication

A. Références bibliographiques complémentaires

Alliance mondiale pour les relations publiques, 2012. *Le mandat de Melbourne*. En ligne : <http://www.globalalliancepr.org/>

Ballard R.L., Ortiz M.V., and Bell McManus L.M, « Communication ethics: a vital resource in an ever-changing world: early history of communication ethics », *ACRL Choice*, vol. 54, (n° 2), 2016. En ligne : <https://ala-choice.libguides.com/c.php?g=554887&p=3813319>

Bowen S.A., « Expansion of Ethics as the Tenth Generic Principle of Public Relations Excellence: A Kantian Theory and Model for Managing Ethical Issues ». *Journal of Public Relations Research*, vol 16, (n° 1), p. 65-92, 2004.

CIPR Appendix A: *Code of Conduct*. London: The Chartered Institute of Public Relations, 2012. En ligne : <https://www.cipr.co.uk/sites/default/files/Appendix%20A%20-%20Code%20of%20Conduct%20-%20Updated%20June%202012.pdf>

CPRS. *Code of Professional Standards*. Toronto : Canadian Public Relations Society, 2011a. En ligne : http://www.cprs.ca/aboutus/code_ethic.aspx

CPRS. *Pathways to the profession: an outcome based approach towards excellence in Canadian public relations and communications management education*. Toronto : Canadian Public Relations Society, 2011b. En ligne : <https://escarpmentpress.org/jpc/article/view/96/51>

Farmer Y., « Un modèle multi-niveaux de prise de décision éthique pour les relations publiques ». *Communication et professionnalisation* 5, p. 75-93, 2017.

Farmer Y., « Using vNM expected utility theory to facilitate the decision-making in social ethics ». *Journal of Risk Research*, 18(10), p. 1307-1319, 2015.

Farmer Y., Raison pratique et information asymétrique. Pour une éthique de la communication dans un monde risquophobe. *Éthique et économique*, 9 (1), p. 21-36, 2012. En ligne : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6940/Farmer%209%281%29.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

GAPR. *From the Global Body of Knowledge (GBOK) to a global capabilities network*. Lugano: Global Alliance for Public Relations and Communication Management, 2016.

IPRA. *Code of Conduct*. Londres: International Public Relations Association, 2011. En ligne : <https://www.ipra.org/member-services/code-of-conduct/>

IPRA. *Code d'Athènes*. Londres : International Public Relations Association, 1965. En ligne : <http://www.synap.org/deontologie-professionnelle>

PRSA. *Code of Ethics Case Study Series*. New York: Public Relations Society of America, 2001.

En ligne :

<http://www.prsa.org/AboutPRSA/Ethics/Resources/PublicRelationsEthicsCaseStudies#.V3rSwTnhCRs>

SQPRP. *Code de déontologie*. Montréal : Société québécoise des professionnels en relations publiques, 2017. En ligne : <https://sqprp.ca/societe/>

B. Questions d'examen

Dans la prise de décision éthique, pourquoi est-il parfois nécessaire d'élaborer une stratégie d'atténuation ?

Pistes de réponse

Parce que la décision éthique implique souvent de prioriser des valeurs et des finalités plutôt que d'autres, elle peut entraîner des conflits.

Par exemple, dans le cadre de son travail, il est normal pour un professionnel intègre de respecter la loi ou les normes de son code de déontologie. Cependant, les décisions qu'il prend en suivant ces normes peuvent parfois créer des conflits à un autre niveau (les relations interpersonnelles par exemple). Alors, sans sacrifier les valeurs qu'il priorise, le professionnel doit chercher à voir s'il n'est pas possible de trouver une stratégie (d'atténuation) qui lui permettra de trouver l'équilibre entre les valeurs qu'il défend et celles qui sont la cause du conflit. Parfois, cet équilibre n'est pas possible et le choix devient alors plus problématique.

2

Comment, en relations publiques, l'approche dite « mutuelle » se distingue-t-elle des approches dites « techniques » ou « partisanes » ?

Pistes de réponse

Dans l'approche technique, le professionnel cherche avant tout l'efficacité et le résultat pour son client. L'un des dangers de cette posture est de faire des choix qui sont amoraux et dénués de considération pour les autres parties prenantes.

L'approche partisane se caractérise par une loyauté très forte envers le client. Dans cette approche, le professionnel des relations publiques adopte une attitude proche de celle de l'avocat qui défend son client. Le problème de cette approche vient du fait qu'elle peut conduire à la désinformation et à la manipulation si le professionnel prend trop peu de recul par rapport aux intérêts de son client. L'approche dite mutuelle correspond davantage aux bonnes pratiques actuelles en relations publiques. Dans cette approche, le professionnel respecte certains droits fondamentaux, comme le droit à l'information, à l'égalité et à l'expression des idées. Cette attitude invite à créer des conditions favorables au dialogue avec les parties prenantes et à la prise en compte de leurs intérêts. Cette posture renvoie à

la vision bidirectionnelle ou symétrique de la communication défendue par plusieurs théoriciens des relations publiques.

Comment l'éthique est-elle un facteur de cohésion sociale ?

Pistes de réponse

À travers les mécanismes de régulation qui la constituent, l'éthique assure la cohésion sociale des sociétés humaines de diverses manières. À un niveau fondamental, l'éthique est inscrite dans les structures les plus anciennes du cerveau qui contrôlent les émotions et constituent des mécanismes très développés de survie de l'espèce, notamment par la mise en place d'un système de valeurs.

Quant aux normes morales, légales ou déontologiques, elles relèvent de constructions sociales opérées au fil des siècles par les groupes humains pour assurer une vie sociale ordonnée. Les grandes religions récusent depuis toujours le meurtre et le mensonge car ceux-ci sont des facteurs de conflits et de déstabilisation des sociétés. C'est la même chose pour la loi ou la déontologie.

Une société où les lois ne sont pas respectées devient rapidement chaotique. La déontologie préserve également la stabilité sociale en établissant un système professionnel dans lequel l'expertise est protégée par un ensemble très rigoureux de régulations. Toutes ces normes qui façonnent l'éthique concourent au final à l'harmonie : l'harmonie des individus face à eux-mêmes et à leur conscience, l'harmonie des individus dans leurs relations avec les autres, puis l'harmonie des institutions qui nous gouvernent.